

Hausse de la fécondité en France en 2008

Anne Pla*

Au 1^{er} janvier 2009, 64,3 millions d'habitants résident en France : 62,45 millions en France métropolitaine et 1,85 million dans les départements d'outre-mer (Pla A., 2009). Par ailleurs, 770 000 habitants résident dans les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy)¹.

Ces estimations de population tiennent compte des résultats définitifs du recensement au 1^{er} janvier 2006 publiés début 2009. Les estimations de population pour les années antérieures (du 1^{er} janvier 2000 au 1^{er} janvier 2008) ont été révisées pour prendre en compte ces résultats (*encadré 1*).

À la même date, au 1^{er} janvier 2009, l'Union européenne à 27 pays comptabilise près de 500 millions d'habitants ; la population française représente ainsi 13 % de la population européenne. La France se situe au deuxième rang des pays européens en termes de population, derrière l'Allemagne qui compte plus de 82 millions d'habitants et devant le Royaume-Uni et l'Italie (respectivement 61,6 et 60,1 millions d'habitants).

La croissance de la population tient essentiellement à l'accroissement naturel

En 2008, le nombre de naissances en France est estimé à 834 000 et celui des décès à 543 500 (*figure 1*). L'accroissement naturel est ainsi de + 290 500 personnes. Le solde migratoire est estimé à + 76 100 personnes. Même si les décès sont légèrement plus nombreux

1. Évolution générale de la situation démographique

en milliers

	Population	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement ¹
1985	56 444,7	796,1	560,4	+ 235,7	+ 39,4	0
1990	57 996,4	793,1	534,4	+ 258,7	+ 77,4	- 52,3
1995	59 280,6	759,1	540,3	+ 218,7	+ 42,2	- 54,1
2000	60 508,2	807,4	540,6	+ 266,8	+ 72,0	+ 94,5
2001	60 941,4	803,2	541,0	+ 262,2	+ 87,0	+ 94,5
2002	61 385,1	792,7	545,2	+ 247,5	+ 97,0	+ 94,5
2003	61 824,0	793,0	562,5	+ 230,6	+ 102,0	+ 94,5
2004	62 251,1	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105,1	+ 94,5
2005	62 730,5	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92,2	+ 94,5
2006	63 185,9	829,4	526,9	+ 302,4	+ 90,1	0
2007 ^p	63 578,5	818,7	531,2	+ 287,5	+ 70,9	0
2008 ^p	63 936,9	834,0	543,5	+ 290,5	+ 76,1	0
2009 ^p	64 303,5	-	-	-	-	-

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2008 pour les populations 2007, 2008 et 2009, ainsi que pour l'état civil 2008.

1. Voir encadré 1.

Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

* Anne Pla, Insee.

1. Depuis juillet 2007, les deux îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont devenues des collectivités d'outre-mer. Toutes les séries, que ce soit pour la population ou pour les événements d'état civil, ont donc été recalculées pour la France en excluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Révision des estimations de population grâce aux résultats définitifs du recensement

La population du 1^{er} janvier 2006 est révisée à la hausse

La population est estimée chaque année. Ces estimations annuelles sont révisées et deviennent définitives lorsque les résultats d'un nouveau recensement de la population sont disponibles. Jusqu'à présent, les résultats du dernier recensement général de population de 1999 servaient de base aux estimations de population. Chaque année, la population française par sexe et âge était actualisée à partir des statistiques de l'état civil relatives aux naissances et aux décès et d'une estimation du solde migratoire par sexe et âge.

Cette année, les premiers résultats définitifs du nouveau recensement permettent d'établir la population de référence au 1^{er} janvier 2006 à partir des cinq premières enquêtes annuelles de recensement, collectées de 2004 à 2008. À cette date, la population légale de la France s'établit à 63 185 925 habitants, y compris les départements d'outre-mer (mais hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy). La population de la France métropolitaine est, pour sa part, de 61 399 541 habitants. Par rapport aux dernières estimations publiées en janvier 2008, la population au 1^{er} janvier 2006 est révisée à la hausse de 188 000 personnes pour la France et de 233 000 personnes pour la France métropolitaine.

La qualité de la mesure

La population totale du territoire varie du fait des mouvements naturels (naissances et décès) et des mouvements migratoires (entrées et sorties du territoire). Mais la mesure n'étant jamais parfaite, même dans le cas de recensements qui sont des opérations à très grande échelle, un troisième facteur peut intervenir : la qualité de l'estimation, ou plus précisément son évolution, peut aussi expliquer une partie de la variation observée de population.

Ainsi, au recensement de 1999, une procédure spécifique avait été mise en place pour mieux traiter les risques de doubles comptes des étudiants qui pouvaient être recensés à la fois chez leurs parents et chez eux, quand ils disposaient de leur propre logement. Par ailleurs, avec l'évolution de la société, les personnes sont

aussi devenues plus difficilement joignables. Ces deux facteurs contribuent à minorer la variation de population intercensitaire 1990-1999. À l'inverse, la nouvelle méthode de recensement permet de mieux suivre la collecte dans les grandes villes et de limiter le nombre de personnes qui ne sont pas recensées.

Ajustement intercensitaire, ajustements annuels

Sur la base du recensement de 1999, la population s'établissait à 60,1 millions en France au 1^{er} janvier 1999. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2006, la population observée a augmenté de 3,1 millions de personnes. Selon les statistiques de l'état civil, le mouvement naturel (naissances et décès) contribue à cette hausse pour 1,8 million d'habitants. Le solde migratoire y contribuerait, pour sa part, pour 0,6 million. Pour faire coïncider la variation de la population observée entre deux recensements et la variation de population déduite du solde naturel et du solde migratoire, un ajustement de 661 000 a été introduit. Un ajustement avait déjà été introduit après les recensements de 1968 et de 1999. De tels ajustements existent dans de nombreux de pays, et renvoient aux imprécisions inhérentes à toute opération statistique. Ils ne remettent pas en cause la qualité des recensements, qui restent les meilleures sources disponibles pour connaître l'effectif de la population et ses caractéristiques sociodémographiques.

La révision de l'estimation de population au 1^{er} janvier 2006 conduit à réviser également les estimations de population du 1^{er} janvier 2000 au 1^{er} janvier 2005. Pour cela, l'ajustement de 661 000 a été réparti de façon égale sur les sept années de la période, les estimations du mouvement naturel et du mouvement migratoire n'étant pas modifiées. Les estimations de population jusqu'au 1^{er} janvier 2006 inclus sont désormais définitives.

Les estimations de population au 1^{er} janvier 2007 et au 1^{er} janvier 2008 sont également révisées cette année pour se caler sur le résultat définitif du recensement relatif au 1^{er} janvier 2006. Ces estimations restent cependant provisoires et seront révisées l'an prochain, avec la disponibilité de nouveaux résultats définitifs du recensement.

en 2008 que les années précédentes, le solde naturel atteint un niveau comparable à celui des années passées. En effet, le nombre de naissances en 2008 est très élevé (+ 1,9 % par rapport à 2007). Il faut remonter 35 ans en arrière, en 1973, pour que ce chiffre soit dépassé. En France métropolitaine, le nombre de naissances en 2008 est estimé à 801 000 et celui des décès à 533 000.

L'importance de l'accroissement naturel dans la variation de population caractérise la France au niveau européen depuis plusieurs années. En effet, dans la plupart des autres pays, c'est plutôt la composante migratoire qui porte la croissance démographique (voir la fiche thématique n° 30 « Cadrage européen : démographie »).

Hausse de la fécondité et de l'âge moyen à la maternité en 2008

Le nombre de naissances progresse régulièrement depuis six ou sept ans alors que le nombre de femmes d'âge fécond diminue en France régulièrement depuis quinze ans. Ainsi, le nombre de femmes âgées de 15 à 45 ans a baissé de plus de 320 000 par rapport à 1994, et de plus de 80 000 par rapport à 2002. Sur les dernières années, la baisse est concentrée sur les femmes ayant dépassé 30 ans (- 150 000 depuis 2002) alors que l'effectif des plus jeunes, entre 15 et 29 ans, recommence à progresser (+ 70 000). La hausse du nombre de naissances à partir de cette date s'explique par une hausse de la fécondité, notamment chez les femmes de plus de 30 ans. En effet, les taux de fécondité² progressent fortement aux âges relativement élevés pour la maternité, entre 29 et 45 ans, alors qu'ils décroissent aux âges plus jeunes.

L'indicateur conjoncturel de fécondité, qui est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée, et qui représente le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux observés à chaque âge cette année-là demeuraient inchangés, dépasse en 2008 le seuil de deux enfants par femme. La France est, avec l'Irlande, le pays de l'Union européenne où la fécondité est la plus forte. Une des raisons avancées pour expliquer le dynamisme actuel de la natalité est le report dans le cycle de vie des maternités, report qui a caractérisé les générations de femmes sur la période allant du milieu des années 1970 au milieu des années 1990. Durant cette période, une baisse temporaire du nombre des naissances et de l'indicateur de fécondité a donc été constatée. Maintenant que ce mouvement de report prend fin, ces deux indicateurs augmentent à nouveau. (Pison G., 2009).

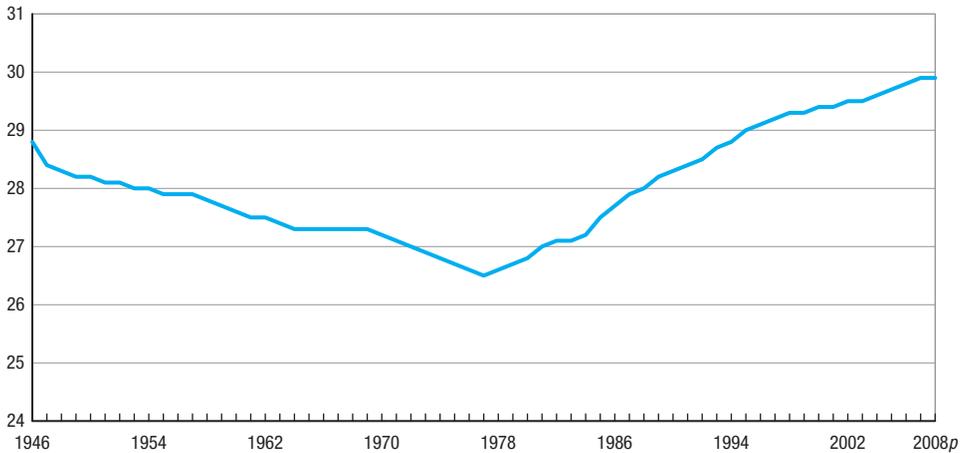
La hausse de la fécondité aux âges élevés observée depuis quelques années s'accompagne d'une progression de l'âge moyen à la maternité : il atteint 29,9 ans en 2008, soit + 0,1 an par rapport à l'année précédente. C'est 7 mois de plus qu'il y a dix ans et presque 2 ans de plus qu'il y a vingt ans (*figure 2*). Ce phénomène s'observe partout en Europe ; en 2006, c'est en Espagne que les mères sont en moyenne les plus âgées (30,9 ans), ainsi qu'en Irlande et aux Pays-Bas (respectivement 30,7 ans et 30,6 ans).

Par ailleurs, on observe une progression des naissances hors mariage depuis quelques années en France et partout en Europe. En France, les naissances hors mariage sont devenues majoritaires depuis 2006 ; elles représentent 52,5 % de l'ensemble des naissances en 2008 (*figure 3*). Cette évolution a été très rapide : en 1978, elles représentaient moins de 10 % du total des naissances en France métropolitaine contre 26 % en 1988 et 41 % en 1998. Parmi les anciens pays de l'Union européenne (UE à 15), c'est en Suède que les naissances hors mariage sont les plus nombreuses (54 % de l'ensemble des naissances en 2007). À l'inverse, la Grèce compte à peine 6 % de naissances hors mariage en 2007. Parmi les nouveaux entrants, ce taux peut être très élevé comme en Estonie (58 %), en Slovénie (51 %) ou en Bulgarie (50 %).

2. Ces taux rapportent le nombre de naissances au cours de l'année issues de mères d'une tranche d'âge donnée à la population moyenne de l'année des femmes de cet âge.

2. Âge moyen à la maternité

en années

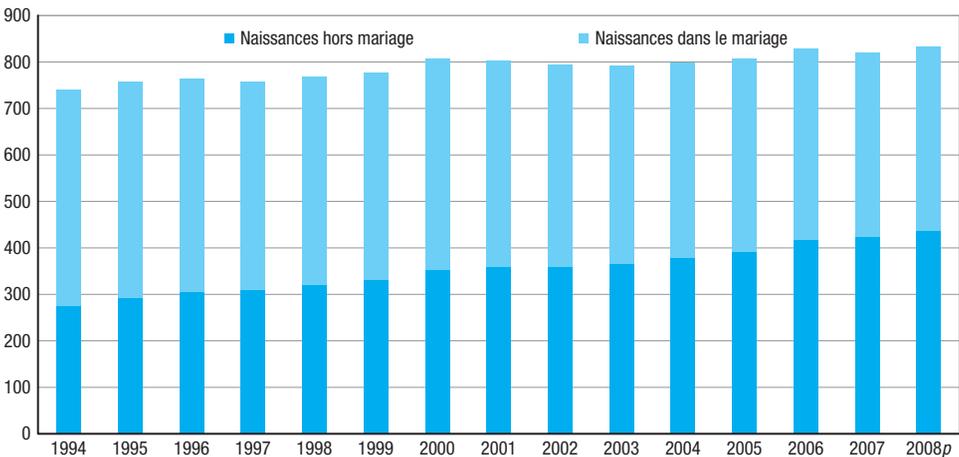


Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil.

3. Naissances dans le mariage et naissances hors mariage

en milliers



^p : résultats provisoires arrêtés à fin 2008.

Champ : France.

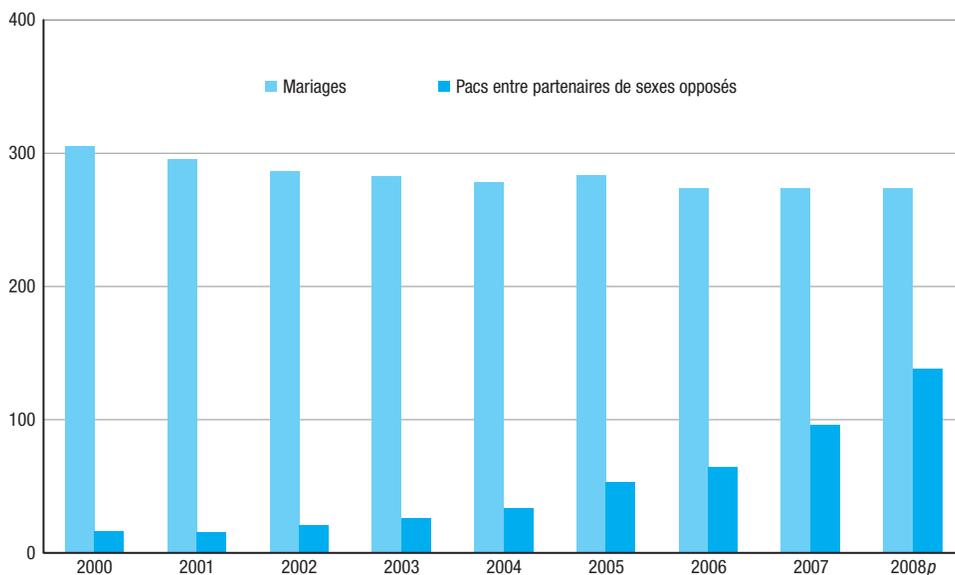
Sources : Insee, statistiques de l'état civil.

Stabilité du nombre de mariages depuis trois ans et accélération du nombre de pacs

En 2008, 273 500 mariages ont été célébrés, soit autant qu'en 2006 et 2007. La baisse du nombre de mariages observée depuis le pic de l'an 2000 (plus de 305 000 mariages célébrés en France cette année-là) semble donc s'être interrompue. Une autre forme d'union semble de plus en plus privilégiée par les couples : il s'agit du pacte civil de solidarité (pacs). Instauré fin 1999, le nombre de pacs conclus augmente depuis chaque année (figure 4). Ce mouvement semble même s'accélérer depuis 2005, année où le régime fiscal a été modifié pour se

4. Mariages et pacs conclus entre partenaires de sexes opposés

en milliers



Champ : France.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; ministère de la Justice – SDSE, fichiers détails (pacs).

rapprocher de celui du mariage. Ainsi, 102 000 pacs ont été conclus en 2007 (soit 32 % de plus qu'en 2006), à 94 % par des partenaires de sexes opposés. En 2008, 146 000 pacs ont été conclus (+ 43 % par rapport à 2007) dont 138 000 par des partenaires de sexes opposés.

Depuis sa création en 1999, près de 16 % des pacs signés ont été dissous. Plus de 134 000 divorces ont été enregistrés en 2007 en France, soit un peu moins que les deux années précédentes (respectivement 155 000 et 139 000 divorces enregistrés)³. Le suivi des couples mariés montre que 30 % des couples qui se sont mariés en 1987 ont divorcé vingt ans après. Dix ans après la date de leur mariage, ce sont près de 20 % des couples mariés en 1997 qui avaient divorcé.

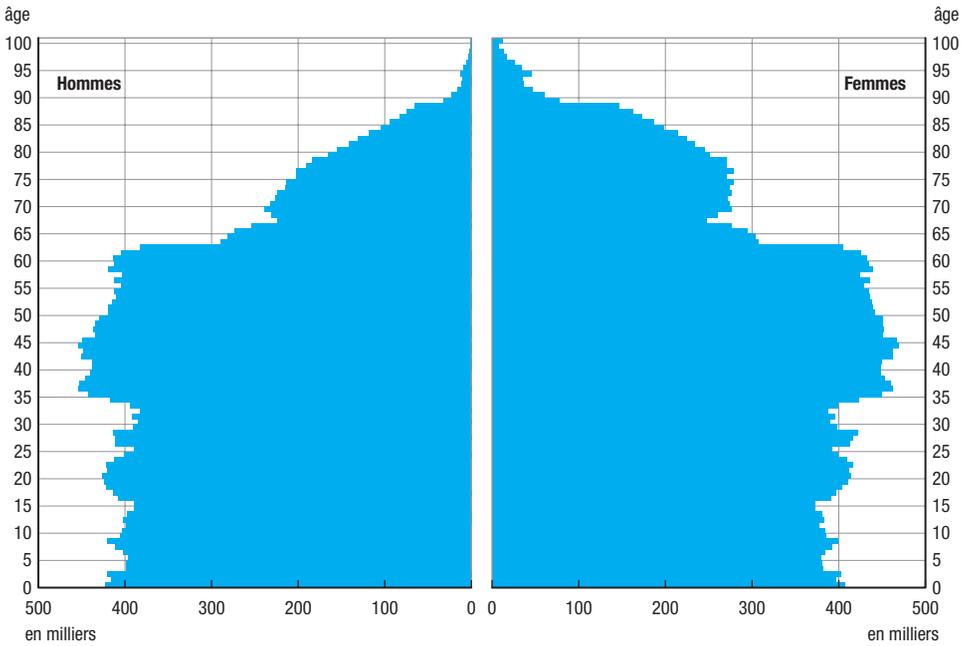
La part des personnes de moins de 20 ans dans la population diminue encore cette année

À la suite du baby-boom qui a suivi la seconde guerre mondiale, la part des moins de 20 ans dans la population a atteint en 1966 son plus haut point depuis l'après-guerre (34 %). Depuis, ce taux ne fait que reculer : il est estimé à 24,5 % au 1^{er} janvier 2009 (figure 5). Néanmoins, le nombre de jeunes de moins de 20 ans continue à progresser d'une année sur l'autre depuis le début des années 2000, grâce au nombre élevé de naissances enregistrées ces dernières années.

Inversement, la part des personnes de 60 ans ou plus croît fortement. La part des personnes d'âge intermédiaire (entre 20 ans et 59 ans) reste relativement stable. Ce sont surtout les personnes les plus âgées (75 ans ou plus), qui sont de plus en plus nombreuses. En vingt ans, leur nombre a augmenté de plus de 1 700 000, soit une hausse de 45 %. Dans le même temps, l'effectif des moins de 20 ans a diminué de 3 % environ (figure 6).

3. Le pic de 2005 s'explique par l'introduction de la nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel instaurée au 1^{er} janvier 2005, et qui permet un traitement beaucoup plus rapide du dossier.

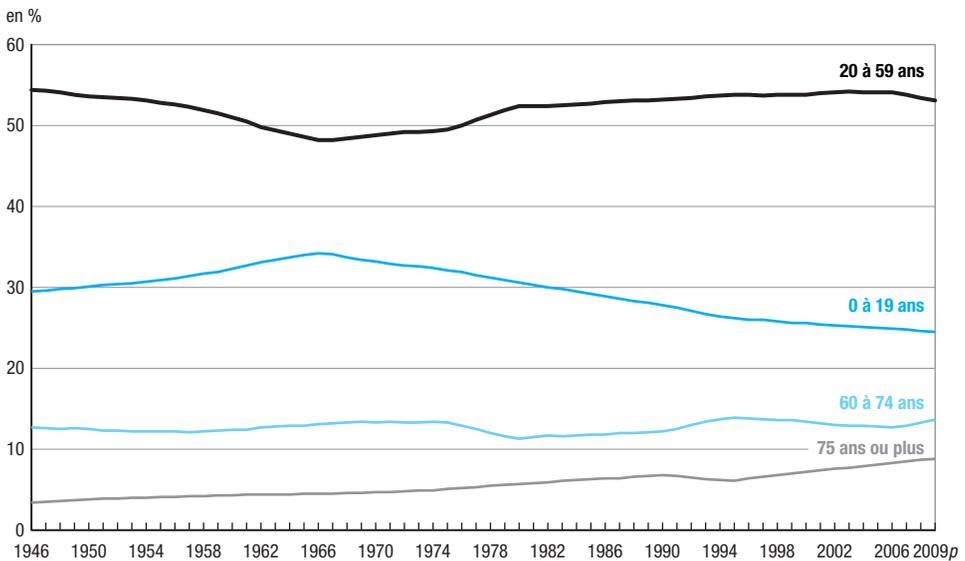
5. Répartition de la population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2009



Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population.

6. Répartition de la population par tranche d'âge depuis 1946



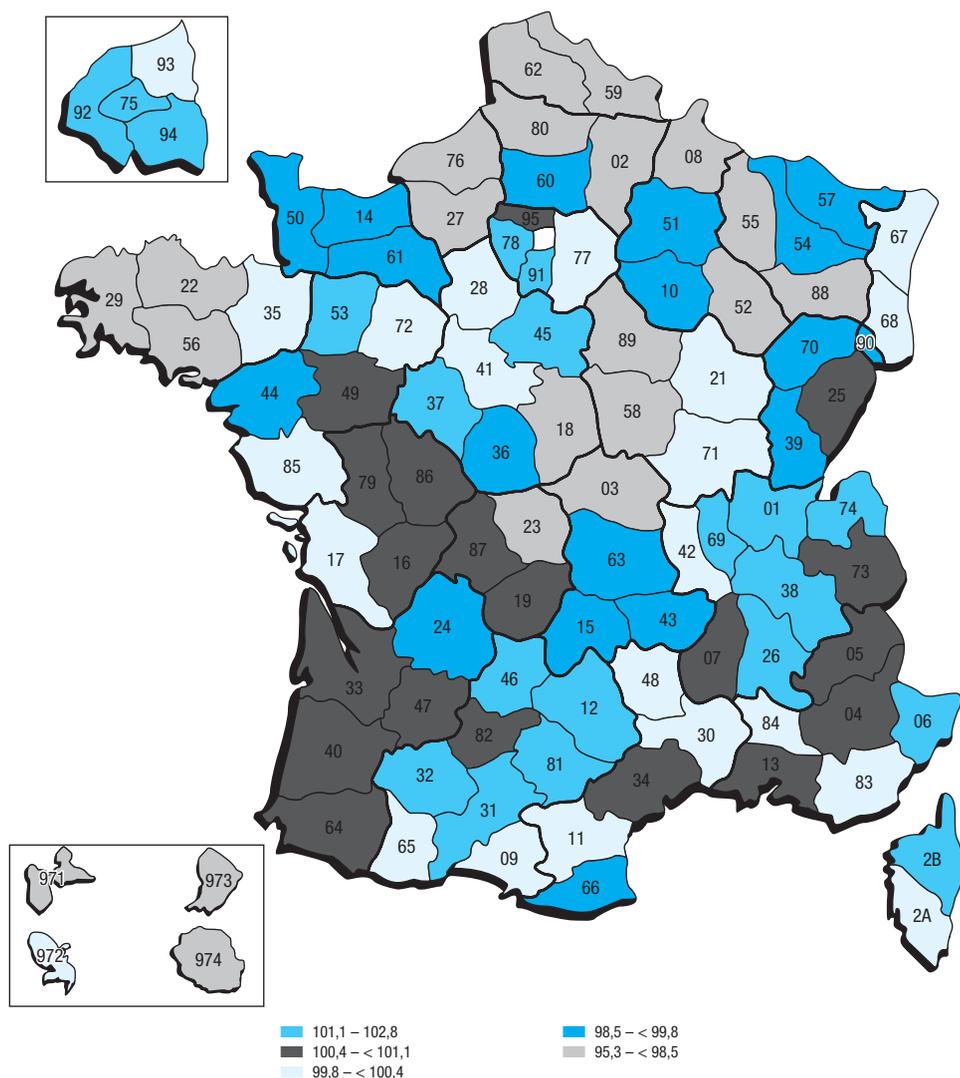
Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, estimations de population.

L'espérance de vie reste stable, à un haut niveau par rapport aux autres pays européens

Le vieillissement de la population est en partie lié à la hausse continue de l'espérance de vie depuis 1850 (hors périodes de guerre). Ainsi, depuis 1946, en France métropolitaine, les femmes ont gagné près de 20 ans d'espérance de vie à la naissance. Dans les conditions de mortalité à chaque âge observées actuellement, une femme née en 2008 vivrait jusqu'à plus de 84 ans (65 ans pour une femme née en 1946 avec les conditions de mortalité observées à l'époque). Le gain d'espérance de vie pour les hommes a été de presque 18 ans sur la même période : en 2008, l'espérance de vie des hommes dépasse les 77 ans et demi, contre moins de 60 ans en 1946.

7. Espérance de vie des hommes à la naissance, moyenne 2003-2005



Lecture : espérance de vie à la naissance des hommes. France = indice 100 (76,4 ans).

Sources : Insee, estimations de population.

Les évolutions récentes sont plus contrastées : ainsi, si l'espérance de vie a continué à fortement progresser ces dernières années, les gains sont quasiment nuls en 2007. L'espérance de vie recule même très légèrement chez les femmes en France.

Les disparités territoriales d'espérance de vie sont marquées (figure 7). La hiérarchie des régions selon l'espérance de vie est identique pour les hommes et pour les femmes. C'est en Île-de-France que l'espérance de vie est en moyenne la plus forte, ainsi qu'en Rhône-Alpes et en Midi-Pyrénées. À l'inverse, les régions du Nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine, Champagne-Ardenne) sont celles où les espérances de vie sont en moyenne les plus faibles.

En 2007, la France se classe à la première place des pays de l'Union européenne à 27, devant l'Espagne et l'Italie à égalité (84,1 ans) pour l'espérance de vie des femmes. L'espérance de vie des hommes en France est également largement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne à 27, mais elle se situe en retrait par rapport à de nombreux pays de l'Europe des quinze. Les hommes européens ayant l'espérance de vie la plus longue sont les Suédois (78,9 ans) et les Italiens (78,6 ans). Suivent les Néerlandais et les Espagnols. Les Français se situent au niveau des Anglais. ■

Encadré 2

Près de 9 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée en 2006*

En France métropolitaine, environ un quart des enfants de moins de 18 ans ne vivent plus avec leurs deux parents (soit 3,3 millions d'enfants). Dans la plupart des cas, leurs parents se sont séparés. Les enfants vivent alors le plus souvent avec un seul parent, en général leur mère, qui n'a pas de nouveau conjoint dans le ménage. Quand le parent se remet en couple, les enfants peuvent emménager avec le nouveau conjoint qui devient alors leur beau-parent. En 2006, environ 800 000 enfants de moins de 18 ans vivent avec un parent et un beau-parent (soit 5,8 % des enfants de moins de 18 ans), dont 600 000 avec un beau-père.

Une famille recomposée est constituée d'un couple avec au moins un enfant qui n'est pas issu de l'union en cours. En 2006, 580 000 familles sont recomposées en France métropolitaine, soit 7,7 % des familles avec au moins un enfant mineur. Au final, 1,2 million d'enfants vivent au sein d'une famille recomposée, qu'ils soient enfants du couple actuel ou issus d'une ancienne union, soit 8,8 % des enfants de moins de 18 ans (figure 8).

Peu d'éléments permettent de savoir comment a évolué le nombre d'enfants en famille recomposée en France. Les estimations passées sont

peu nombreuses (1990 et 1999) et difficilement comparables. Toutefois, les familles recomposées n'augmentent pas en France de manière aussi forte et régulière que les familles monoparentales. La famille monoparentale peut être une phase de transition vers la famille recomposée mais l'évolution du nombre de familles recomposées ne suit pas toujours celle des familles monoparentales. Tous les parents ne se remettent pas en couple après une séparation et les remises en couple peuvent également se rompre. De plus, une famille n'est considérée comme recomposée que si le nouveau couple habite ensemble, avec au moins un enfant de l'union précédente.

La structure des familles recomposées est très variée. Quand les enfants n'ont pas de demi-frère ou demi-soeur issu de la nouvelle union, ils vivent généralement dans une famille avec peu d'enfants : 35 % sont les seuls enfants de la famille. Par contre, les enfants qui vivent dans une famille recomposée avec des enfants de la nouvelle union appartiennent souvent à des familles nombreuses : 32 % des enfants vivent dans une famille de quatre enfants ou plus. Les enfants de la nouvelle union ont un écart d'âge important avec leurs demi-frères et demi-sœurs. Le plus âgé est en moyenne de 7 ans le cadet

* Encadré rédigé par Émilie Vivas (Insee).

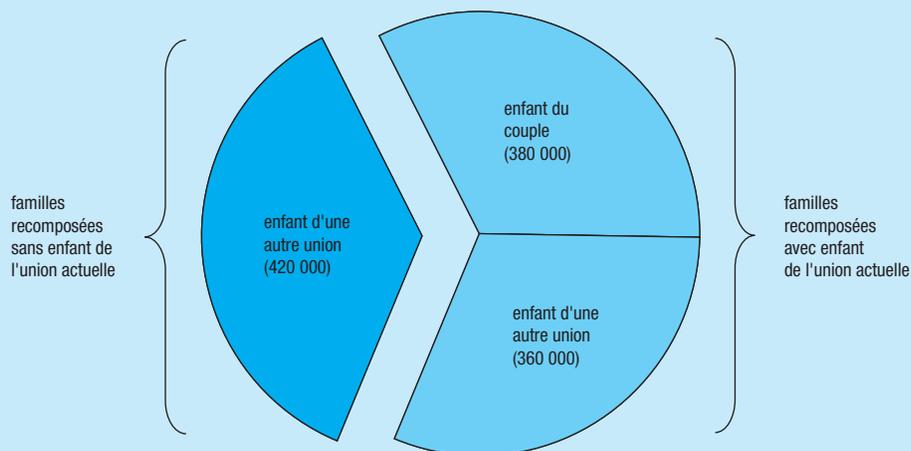
Encadré 2 (suite)

du plus jeune de ses demi-frères ou sœurs. Pour les familles « traditionnelles » (ni recomposée, ni monoparentale), l'écart d'âge moyen qui sépare l'aîné des enfants et le deuxième s'élève à 3,3 ans et reste stable quel que soit le rang de l'enfant.

Les familles recomposées sont davantage composées de couples où la femme est plus âgée que l'homme : 35,2 % contre 18,9 % des couples de famille « traditionnelle ».

Les parents de familles recomposées sont en moyenne moins diplômés que ceux des autres familles, et sont dans une situation généralement plus fragile sur le marché du travail que les autres couples avec enfants. Les mères de familles recomposées ont en effet un niveau de diplôme très proche des mères de familles monoparentales.

8. Près de 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée



Lecture : en 2006, 380 000 enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille recomposée sont des enfants du couple actuel.

Champ : enfants de 0 à 17 ans vivant en famille recomposée en France métropolitaine.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (auquel la structure démographique moyenne des enquêtes Emploi 2004-2007 a été appliquée).

Bibliographie

- Beaumel C., Vatan M., « La situation démographique en 2006 », *Insee Résultats* n° 84, août 2008.
- Beaumel C., Vatan M., « Statistiques d'état civil sur les naissances en 2007 », *Insee Résultats* n° 85, août 2008.
- Beaumel C., Pla A., Vatan M., « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2007 », *Insee Résultats* n° 89, décembre 2008.
- Beaumel C., Pla A., Vatan M., « Statistiques d'état civil sur les décès en 2007 », *Insee Résultats* n° 91, janvier 2009.
- Insee, « Bilan démographique 2008 », tableaux en ligne sur le site www.insee.fr
- Pison G., « France 2008 : pourquoi le nombre de naissances continue-t-il d'augmenter ? », *Population & sociétés* n° 454, Ined, mars 2009.
- Pla A., « Bilan démographique 2008 – Plus d'enfants, de plus en plus tard », *Insee Première* n° 1220, janvier 2009.
- Vallin J., Meslé F., « Tables de mortalité françaises pour les XIX^e et XX^e siècles et projections pour le XX^e siècle », *Données statistiques*, numéro 4-2001, Ined, novembre 2001.

La crise économique actuelle affectera-t-elle le nombre de naissances ?*

Les conséquences à moyen terme de la crise économique actuelle apparaissent progressivement et ne peuvent être aisément évaluées. Il est encore plus difficile de mesurer son impact sur les naissances, compte tenu du délai nécessaire pour concevoir (trois mois en moyenne) et du temps de grossesse (huit mois et trois semaines en moyenne). La forte hausse du chômage, la baisse des revenus, l'incertitude croissante sur l'avenir, modifieront vraisemblablement les comportements reproductifs des ménages, d'autant que les jeunes sont les premiers touchés. L'impact d'une crise économique peut être de court terme (sur le calendrier des naissances) ou de plus long terme (sur le nombre d'enfants qu'auront *in fine* les ménages).

Quelles grilles d'analyse proposent démographes, économistes et sociologues sur l'effet de la crise sur la natalité ? Plusieurs facteurs jouent en sens contraire. Ainsi, l'instabilité professionnelle peut provoquer un report des décisions de fécondité, qui engagent le long terme. La crise peut en particulier inciter les jeunes à rester dans le système scolaire, à reporter leur mise en couple et les naissances qui accompagnent plus ou moins directement cette dernière. Ce maintien dans le système éducatif peut aussi affecter le nombre de naissances à plus long terme puisque les populations les plus diplômées font moins d'enfants. Une crise sociale peut indirectement jouer sur les naissances par le dérèglement du « marché des unions », en raison de la moindre « attractivité » des hommes à faible revenu ou à position professionnelle instable (Oppenheimer, 1994). Par ailleurs, si la crise se traduit en baisse de revenus, elle peut aussi conduire à une baisse du nombre d'enfants (Becker, 1981). Inversement, deux facteurs peuvent jouer en faveur des naissances. En premier lieu, le coût d'opportunité des enfants - le revenu auquel un parent doit renoncer pour s'occuper de l'enfant - est plus faible avec la crise. En second lieu, avoir des enfants peut être une stratégie pour réduire l'incertitude, la sphère privée étant moins incertaine que la sphère publique (Friedman et al., 1994). Cette explication vaut particulièrement dans des contextes où la fécondité est valorisée.

Pour avoir une idée du futur, on peut regarder les effets des crises passées sur la fécondité.

On observe généralement un parallélisme entre déclin du PIB et baisse de la fécondité. En France, la Grande Dépression des années 1930 avait raréfié les naissances, tout comme le choc pétrolier de 1973. Le taux de fécondité est tombé à son plus bas niveau de l'après-guerre (1,66), au moment de la récession économique de 1993. En Europe, l'exemple typique est celui de la Suède où le taux de fécondité a décliné fortement avec la récession des années 1990. Les Etats-Unis ont également connu un recul de la natalité lors des quatre précédentes récessions (1974, 1981, 1991 et 2001) selon le Census Bureau. La récession des pays en transition dans les années 1990 s'est également accompagnée d'un report des naissances. Mais il existe aussi des contre-exemples. La Finlande a connu une augmentation de la natalité durant la crise du début des années 1990, en raison des prestations élevées pour le congé parental. De même, les pays de l'Est qui ont connu la baisse la plus forte de la fécondité sont ceux où la récession des années 1990 a été la plus faible.

Au-delà de la comparaison des courbes de croissance économique et des courbes de natalité, les études statistiques qui mesurent de manière plus fouillée l'effet des récessions sur la fécondité sont relativement rares, notamment pour la France. Elles montrent que la fécondité diminue pendant la période de récession, avec un décalage d'un à deux ans par rapport à l'évolution économique. L'hypothèse que les couples repoussent leurs projets de fécondité à un avenir plus prospère semble confirmée. Mais ce déclin est temporaire et souvent suivi d'une croissance de la fécondité au retour de la prospérité. Le niveau à moyen terme de la fécondité n'est donc pas affecté. De plus, il existe certes une corrélation entre PIB et fécondité mais le niveau de chômage ou des indicateurs subjectifs, comme le niveau de confiance des ménages, sont de meilleurs indicateurs des comportements de reproduction des couples. Une relation positive entre indicateur de confiance des ménages et taux de fécondité est ainsi observée. De nombreux travaux, en France et à l'étranger, montrent aussi une relation négative entre le niveau élevé et persistant du chômage des

* encadré rédigé par Ariane Pailhé (Ined)

Encadré 3 (suite)

jeunes, le développement des formes d'emploi précaires et le report des naissances, surtout du premier enfant. L'expérience individuelle du chômage, mais aussi le niveau de chômage agrégé, retardent les naissances. L'ampleur de l'effet varie selon les pays en fonction des politiques publiques (allocations chômage, prestations familiales, politiques d'emploi etc.), qui jouent le rôle d'amortisseur.

Le record historique de déprime de l'indicateur du moral des ménages, qui reste très bas depuis l'été 2008, et la montée rapide du chômage, laissent donc penser que le niveau des naissances sera vraisemblablement touché à court terme. Mais au delà de cet effet de report, le mouvement structurel d'augmentation de la fécondité ne devrait pas être remis en question par la crise économique.

Pour en savoir plus

- Aglietta M., Blanchet D., Heran F., 2002, Démographie et économie, rapport au Conseil d'analyse économique, n° 35, La Documentation française.
- Becker, G. S., 1981, *A Treatise on the Family*, Harvard University Press.
- Friedman D., Hechter M., Kanazawa S., 1994, "A theory of the value of children", *Demography*, 31(3) : 375-401.
- Meron M., Widmer I., 2002, « Les chômeuses retardent l'arrivée du premier enfant », *Population*, n° 57-2, pp. 327-358.
- Oppenheimer K.V., 1994, "Women rising employment and the future of the family in industrialized societies", *Population and Development Review*, 20 :293-342.
- Sobotka T., Skirbekk V., Philipov D., 2009, "The impact of economic recession on fertility in the developed world. A literature review", Report prepared for the Demography Network of the EU Social Situation Observatory.
-